



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E103742

VALABLE JUSQU'AU 15/06/2026

ÉDITÉ LE 05/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/09/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 2013B00293

Siret : 794 755 884 00028

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 6160280-1

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 60642731T-00024

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 60642731T-00024

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2025

Raison sociale : CHARPENTE MICKAEL GARNIER

LA TELLERIE
61100 ATHIS-VAL DE ROUVRE

Téléphone : 02 33 62 71 65

Portable : 0616738606

Fax :

Site Internet : www.charpente-mickael-garnier.com

E-mail : charpente.mickaelgarnier@gmail.com

Responsabilité légale :
GARNIER MICKAËL CO-GÉRANT

Effectif moyen : 4 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	24/04/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/05/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/04/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	15/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	16/05/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	16/05/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
1109 BOULEVARD CHARLES CROS
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.